

Présentation du rapport d'activité 2013 de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Christian Noyer, président de l'ACPR, gouverneur de la Banque de France Jean-Marie Levaux, vice-président de l'ACPR Rémi Bouchez, président de la commission des sanctions

Programme

- Présentation générale sur le secteur financier et l'activité de l'ACPR en 2013 par M. Christian Noyer, président de l'ACPR et gouverneur de la Banque de France
- □ Présentation de M. Jean-Marie Levaux, viceprésident de l'ACPR, sur le contrôle du secteur de l'assurance en 2013
- □ Présentation de M. Rémi Bouchez, président de la commission des sanctions
- Questions / réponses

M. Christian Noyer, président de l'ACPR et gouverneur de la Banque de France

Sommaire

- 1. Des changements réglementaires qui renforcent les grandes missions imparties à l'ACPR
- 2. Des résultats satisfaisants pour les secteurs de la banque et de l'assurance malgré le contexte macroéconomique encore difficile
- 3. L'action de l'ACPR en 2013

1. Des changements réglementaires qui renforcent les grandes missions imparties à l'ACPR

- 1.1 La loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires
- 1.2 Vers l'Union bancaire
- 1.3 Les nouvelles normes prudentielles

1.1 La loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires

- Création d'un collège dédié à la résolution
- □ Cantonnement des activités de marché dans des filiales dédiées
- Renforcement des pouvoirs en matière de contrôle de la gouvernance

1.2 Vers l'Union bancaire

- □ A rétabli la confiance des investisseurs dans les dettes des États membres de la zone euro ;
- □ Pour créer le mécanisme de supervision unique (MSU), la BCE s'est appuyée sur les superviseurs nationaux ;
- □ Danièle Nouy nommée à la présidence du Conseil de surveillance du MSU et de nombreux agents de l'ACPR détachés à Francfort.

1.3 Les nouvelles normes prudentielles

Accord sur Solvabilité II :

- Étude d'impact sur les branches longues,
- Au plan national, exercice de préparation.

□ Transposition de Bâle III dans CRR/CRD 4 :

- Adoption du « paquet CRD IV » le 26 juin 2013,
- Un nouveau statut pour les sociétés financières,
- Nouveauté des coussins de fonds propres.
- □ Règlement EMIR sur les produits dérivés et les chambres de compensation.

2. Des résultats satisfaisants pour les secteurs de la banque et de l'assurance malgré un contexte macroéconomique encore difficile

- 2.1 Les risques identifiés et suivis par l'ACPR
- 2.2 Les résultats 2013

2.1 Les risques identifiés et suivis par l'ACPR

Secteur bancaire

- Risque de dégradation de la solvabilité des emprunteurs,
- Risque d'atonie prolongée de la demande de crédit,

Secteur des assurances

- □ Risque d'une baisse de rentabilité des actifs en cas de prolongation du contexte de taux bas,
- Risque de dévalorisation des actifs en cas de brusque remontée des taux

Les résultats des deux secteurs ont été assez satisfaisants car ces risques ne se sont pas matérialisés.



2.2 Les résultats 2013

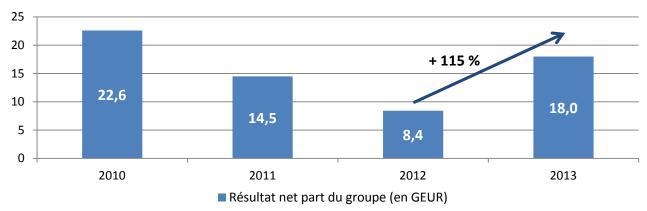
Analyses et synthèses disponibles sur Internet :

http://acpr.banque-france.fr/etudes/analyses-et-syntheses.html

Pour les six principaux groupes bancaires :

 Résultat net part du groupe (RNPG) : 18 milliards d'euros, en hausse de 115 % par rapport à 2012

Résultat net part du groupe (RNPG) des 6 principaux groupes bancaires français en GEUR



<u>Source</u> : communication financière des groupes BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, BPCE, Crédit Mutuel et La Banque Postale

- Fonds propres Core Tier 1 en progression de 4,9 %,
- Ratio de solvabilité « full CRD 4 » ≥ 10 % pour chaque groupe.



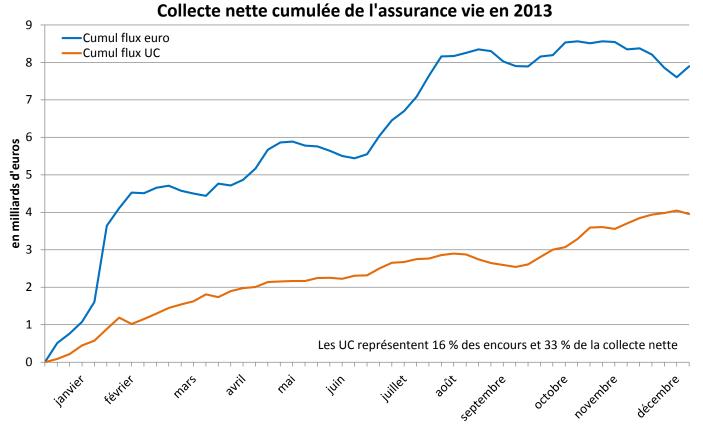
2.2 Les résultats 2013

- Une participation active des banques françaises et de l'ACPR à l'exercice d'évaluation des bilans dans le cadre du MSU :
 - Un exercice d'une ampleur sans précédent,
 - Des stress tests coordonnés au niveau européen.

2.2 Les résultats 2013

□ Pour les organismes d'assurance :

Collecte nette positive de 11 G€ en 2013 pour l'assurance vie



 Hausse des ratios combinés en assurance de biens et de responsabilité.

3. L'action de l'ACPR en 2013

- 3.1 Les activités de contrôle en 2013
- 3.2 L'activité internationale en 2013

3.1 Les activités de contrôle en 2013

- 1 394 établissements et organismes étudiés ;
- □ 253 missions de contrôle sur place pour la surveillance prudentielle :
 - Évolution du risque de crédit, financement des LBO, crédits aux PME et à l'habitat, assurance...;
- Préparation à l'entrée en vigueur de CRR/CRD 4 ;
- □ Fiabilisation des remises des assurances et respect des délais ;
- Préparation à l'entrée en vigueur de Solvabilité II;
- 90 contrôles sur place, 4 200 publicités analysées et 4 800 réclamations traitées par le contrôle des pratiques commerciales.

3.2 L'activité internationale en 2013

- Une participation à 258 groupes ou sous-groupes de travail internationaux ;
- □ 25 groupes sont présidés par des représentants de l'ACPR.

M. Jean-Marie Levaux, vice-président de l'ACPR

Sommaire

L'action de l'ACPR dans le secteur des assurances

- 1. Une année marquée par l'amélioration de la collecte en assurance vie
- 2. Les priorités de l'ACPR dans le cadre du contrôle du secteur des assurances
- 3. 2013, année décisive dans la préparation à Solvabilité II

1. Une année marquée par l'amélioration de la collecte en assurance vie

□ Collecte nette supérieure à 11 milliards d'euros pour l'ensemble du marché :

 dont 5,1 milliards d'euros pour les 12 principaux assureurs vie ;

Facteurs explicatifs :

- Rétablissement de la confiance dans les dettes souveraines,
- Publication du rapport Berger-Lefebvre préconisant notamment la création du produit euro-croissance,
- Bonnes performances des marchés actions pour les contrats en unités de compte.

2. Les priorités de l'ACPR dans le cadre du contrôle du secteur des assurances

Qualité des dossiers annuels et respect des délais de transmission :

- Campagne d'information de la profession menée en mars 2013,
- Courriers de rappel pour les retardataires (date limite de remise : 30 avril).

Protection de la clientèle :

- Devoir de conseil,
- Contrats d'assurance vie en déshérence,
- Enquêtes transversales.

Des enquêtes transversales :

- Branche 26 (régime supplémentaire de retraite en points),
- Portefeuille de placements des assureurs vie.



3. Préparation à Solvabilité II

□ Étapes franchies en 2013 :

- Contribution à la préparation des textes d'application de la directive Omnibus II,
- Étude d'impact sur les branches longues (LTGA),
- Un premier exercice de préparation,
- Acquisition d'outils informatiques plus performants.

□ Défis pour 2014 :

- Mener le nouvel exercice préparatoire, y compris sur les rapports ORSA,
- Examiner des pré-candidatures aux modèles internes,
- Participer à la finalisation des textes européens (niveau 2 et 3).



- L'importance des changements en cours dans la supervision des banques et des assurances exige en effet d'importants efforts de tous, assujettis et contrôleurs.
- □ La culture d'entreprise qui s'est forgée à l'ACPR depuis sa création, la motivation de ses agents et la vigilance de ses collèges lui permettront de relever les défis qu'elle traverse aujourd'hui.

M. Rémi Bouchez, président de la commission des sanctions

Présentation

- 1. Une progression du nombre de décisions, une sévérité accrue et des délais d'instruction un peu plus courts.
- 2. Des décisions qui ont précisé les obligations des établissements assujettis dans plusieurs domaines dont la maîtrise du risque de non-conformité et la protection de la clientèle.

Les sanctions prononcées

En 2013,

- 10 décisions de la commission des sanctions dont 8 sur le fond :
 - 7 blâmes et 1 avertissement ;
 - des sanctions pécuniaires comprises entre 70 000 et 10 millions d'euros.

Depuis le début de l'année 2014,

- □ 4 décisions dont 3 sur le fond :
 - 3 blâmes ;
 - des sanctions pécuniaires comprises entre 100 000 et 10 millions d'euros.

Questions / réponses